

A

Monsieur le Préfet de Mayotte
Service Interministériel de la Défense et
de la Protection Civile

Mamoudzou, le 1^{er} juillet 2015

Monsieur le Préfet,

Je me permets de vous signaler que l'Unité Territoriale d'Action Sociale de Petite Terre, située au 16 rue Saco, quartier Potéléa à Labattoir, ne répond pas aux normes de sécurité :

- Absence d'extincteurs
- Absence de plan d'évacuation d'urgence
- Fils électriques dénudés ou visibles
- Murs fissurés

Un rapport de la Direction de la prévention des risques professionnels datant de mai 2014 fait d'ailleurs état des nombreux risques, liés au bâtiment, encourus par les usagers et les agents de ce service.

L'Unité est un service public du Conseil Départemental qui est logée dans un bâtiment appartenant à un propriétaire privé. Elle reçoit en moyenne 1500 visites par an.

A son ouverture en août 2007, elle était sensée accueillir 11 agents. A ce jour, elle devrait en accueillir plus de 20.

Depuis juillet 2013, cette situation a été signalée à l'institution, à de nombreuses reprises, par les agents. Cependant, jusqu'à ce jour, le Conseil Départemental n'a pas réglé le problème de sécurité.

Les unités étant au nombre de 5, réparties sur le territoire, nous nous posons également la question de savoir ce qu'il en est, en termes de normes de sécurité, dans les 4 autres sites ?

Co-secrétaire
du SUD CT976